RAPPORT D'ACTIVITÉ

2014

sdey

Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

Jean-Noël Loury,
président du SDEY

ÉDITORIAL

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel d'activité du SDEY pour 2014.

Au-delà de son caractère obligatoire, je souhaite que ce document soit pour vous une source d'information, pour une meilleure compréhension du fonctionnement et des missions de votre syndicat d'énergies.

En une année, des hommes et des femmes, de bonne volonté et attachés à leur territoire, ont imaginé et réalisé le cadre institutionnel, humain, technique et financier pour transformer 22 structures locales en un syndicat départemental.

Si nous avons réussi ce projet ambitieux, c'est parce que l'enjeu dépassait largement le poids des habitudes, des oppositions politiques et des contraintes réglementaires. Quel est le bilan d'une année de grandes mutations :

• Nos huit Commissions Locales d'Énergie garantissent l'interactivité et une réelle proximité entre les 455 communes de l'Yonne et le syndicat.

• Il est aujourd'hui évident que le SDEY permet de mutualiser les ressources et de réaliser une économie d'échelle, pour financer les travaux au service de l'aménagement énergétique du département, de façon équitable.

• Le syndicat étant l'interlocuteur de référence dans le domaine énergétique pour les élus et les services techniques municipaux, nous avons recruté de nouvelles compétences. Ingénieurs, techniciens ou comptables, les équipes du syndicat sont à même de concevoir et piloter des projets énergétiques en apportant toutes les garanties nécessaires.

• Le secteur énergétique étant en pleine mutation, sur notre cœur de métier (électricité et gaz) et naturellement dans le domaine des énergies renouvelables, notre syndicat doit innover et prendre rang dans cette modernité.
Innover au service des énergies traditionnelles avec le SIG ou le Groupement d'achat d'énergies, innover encore avec la mobilité électrique par exemple, qui sera une réalité dès 2015.

• Sur un territoire comme le nôtre, l'électrification rurale reste notre priorité, pour prolonger, sécuriser ou enfouir les installations.

Je pense enfin que notre syndicat doit s'ouvrir sur le monde, bien au-delà des frontières départementales pour sélectionner les bonnes pratiques, et s'ouvrir aussi sur les icaunais qui sont en droit de savoir comment est utilisé l'argent public. Dans cet esprit, nous avons donc construit des outils de communication qui doivent répondre à ce double objectif.

Ce document est naturellement une synthèse de tout le travail réalisé en 2014, pour aller à l'essentiel sur les fondamentaux du syndicat. Les élus et les services du SDEY restent à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

2014 a été une période de construction des fondations de ce qui est aujourd'hui la maison commune des énergies pour l'Yonne, 2015 sera une année de réalisations.

> Le SDEY affirme son rôle d'aménageur départemental en organisant un service qualitatif performant et équitable au service des 455 collectivités.

SOMMAIRE

8 FAITS MARQUANTS & CHIFFRES 2014

13 ORGANISATION

19 NOS COMPÉTENCES, NOTRE CŒUR DE MÉTIER

31 NOS ACTIONS POUR DEMAIN

39 COMMUNICATION

43 ANNEXES & GLOSSAIRE

08 FAITS MARQUANTS & CHIFFRES CLÉS 2014

JANVIER

22 EN 1

Un syndicat départemental

Au 1er janvier 2014, la Fédération départementale d'électricité de l'Yonne et les 22 syndicats locaux (SIER) ont intégré une structure unique: le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY), tout en maintenant 8 C.L.É. (Commissions locales d'énergie), au service exclusif de l'aménagement énergétique du département. Le jeune syndicat s'appuie désormais sur une organisation des services et des hommes renouvelée. Cette organisation permet ainsi d'accroître les investissements nécessaires au développement des réseaux d'énergie.

JANVIER

UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE

Un bureau et des commissions

L'évolution des statuts précise aussi les pouvoirs du comité départemental (voir page 15). Ce dernier désigne parmi ses membres le bureau, composé d'un président, de vice-présidents et de secrétaires. Il détermine le nombre de vice-présidents et de secrétaires. Il peut aussi créer des commissions thématiques pour répondre à des besoins particuliers.

23 %

POURCENTAGE D'AUGMENTATION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

NOMBRE D'USAGERS RACCORDÉS

144 462

4

COMMUNES CARTOGRAPHIÉES EN 2014 AVEC LE SIG

Projet d'installation de

157

BORNES ÉLECTRIQUES

jusqu'en 2017

FÉVRIER

ÉVOLUTION DES STATUTS

Participation des communes urbaines

Avec la transformation d'une fédération de syndicats en un syndicat départemental unique, l'évolution des statuts s'est avérée nécessaire afin que les communes urbaines puissent continuer d'exercer leur mission de distribution publique d'électricité jusqu'au terme de leur contrat de concession, tout en participant sans attendre à la vie du SDEY.

FÉVRIER

Internalisation de la maîtrise d'œuvre

En février 2014, le syndicat décide d'internaliser la maîtrise d'œuvre sur le secteur de l'Auxerrois, avec pour motivation de limiter ses dépenses liées aux prestations de bureaux d'étude. En prévision pour 2015, le syndicat a l'intention de faire de même sur le secteur de l'Armançon-Tholon-Forêt d'Othe.

FÉVRIER

7 commissions thématiques

Les 7 commissions organisent et rythment le travail des élus du SDEY. Les thématiques sont les suivantes: finances et personnel, travaux, mobilité électrique, éclairage public, développement durable et énergies renouvelables, développement des technologies de l'information et de la communication, SIG.

MARS

PARTENARIAT SIGNÉ

Observatoire Climat-Énergie Bourgogne

En participant au comité des partenaires de la Région le 18 décembre, le SDEY s'implique dans l'analyse des résultats de cet observatoire et joue pleinement son rôle comme force de propositions. Une opportunité d'actualité, à l'heure du prochain rendez-vous international sur le réchauffement climatique, la COP21, qui se tiendra à Paris à l'automne 2015.

SEPTEMBRE

4E ASSISES DE L'ÉNERGIE

Priorité à la mobilité électrique

À l'occasion des Assises annuelles de l'énergie, le SDEY s'est engagé à mettre en place des infrastructures de charges sur tout le département.
Le schéma de déploiement des bornes de charge a été présenté aux élus du département.

10 000
ICAUNAIS
prennent quotidiennement le train pour travailler en région parisienne

1 556 km
LINÉAIRE DE LIGNES
ENFOUIS EN 2014

OCTOBRE

OUTIL DE GÉOLOCALISATION

Création du SIG

Un Système d'information géographique (SIG) propose aux communes de réaliser un état des lieux quantitatif et qualitatif des équipements de l'éclairage public et d'en assurer la gestion en temps réel.

DÉCEMBRE

FOURNITURE GAZ

Un achat mutualisé

L'achat mutualisé permet toujours de faire des économies. C'est pourquoi est né le Groupement d'achat d'énergie Bourgogne, générant ainsi 16,7% d'économie par rapport au tarif réglementé de vente, soit une économie prévisionnelle d'un million d'euros TTC/an.
Après consultation, le groupement de commandes organisé par les syndicats d'énergies de Bourgogne* a retenu deux fournisseurs de gaz naturel: GDF Suez et Gaz de Bordeaux. Les marchés sont attribués pour deux ans, avec un début de fourniture à partir du 1er février 2015.

* Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre, Syndicat intercommunal d'énergies de Côte d'Or, Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire et Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne.

Visite des techniciens du SDEY sur le terrain.

Les élus exposent leurs besoins auprès de Jean-Noël Loury, président du SDEY.

Le schéma départemental du réseau de charges pour 2015-2017 fut présenté aux Assises de l'Énergie, le 18 septembre 2014.

ZOOM SUR LES FINANCES 2014

D'où vient l'argent ?

32 686 530 €

- Taxe
- Redevances
- Subventions
- Participations des communes
- Remboursement TVA
- Amortissements
- Régularisations SIER dont amortissements
- Divers
- Opérations d'ordres
- Autofinancement

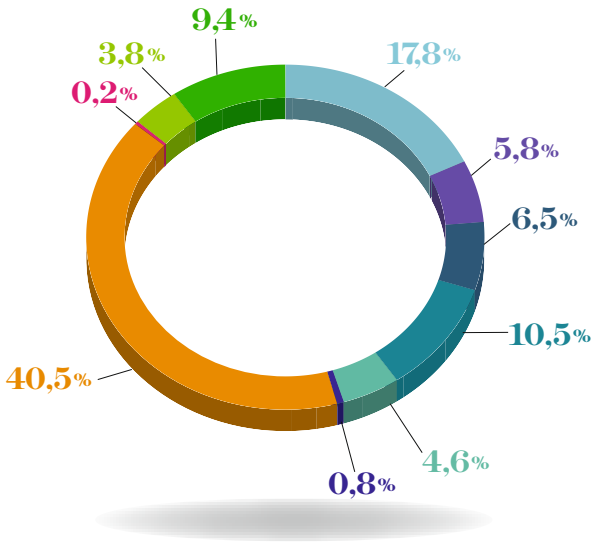

EN DÉTAIL

1 357 451 €

C'est le montant de la subvention versée par l'ADEME au SDEY pour l'accompagner dans son action vers la transition énergétique.

737 021 €

Les recettes venant du fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) assurent à l'équité territoriale en répondant aux besoins d'investissements des zones rurales.

Où va l'argent ?

26 471 552 €

- Frais généraux
- Personnel
- Reversement aux adhérents (taxe et subventions)
- Amortissement
- Dette capital + intérêts
- Travaux
- Acquisitions diverses
- Subventions versées
- Opérations d'ordres
- Régularisations SIER

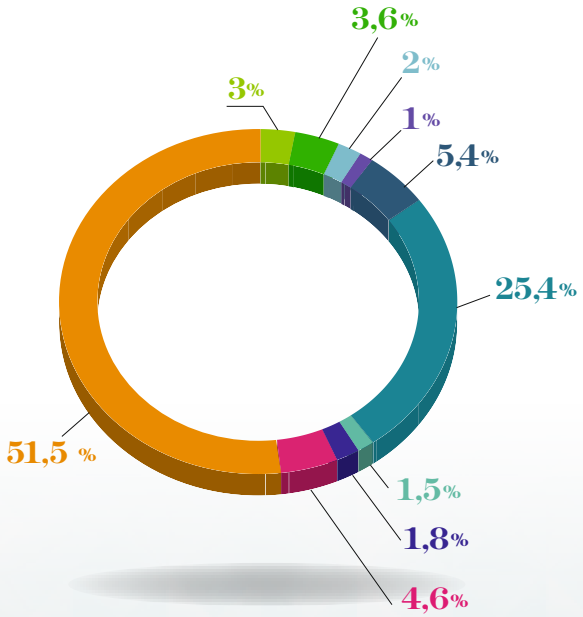

EN DÉTAIL

INTERNALISATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

La mise en place d'un service de maîtrise d'œuvre au sein du SDEY est une source d'économie, rapportée au coût d'un bureau externe. Pour 2015, il est envisagé de poursuivre cette intégration, par l'embauche d'un technicien, notamment pour la maîtrise d'œuvre sur l'Armançon-Tholon-Forêt d'Othe.

Avec un programme d'investissements de près de 20 millions d'euros, la départementalisation démontre son efficacité, avec une augmentation de +23 % des investissements par rapport à 2013.

Ces investissements se concrétisent par le déploiement de notre réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Travaux réalisés

6 722 474 €

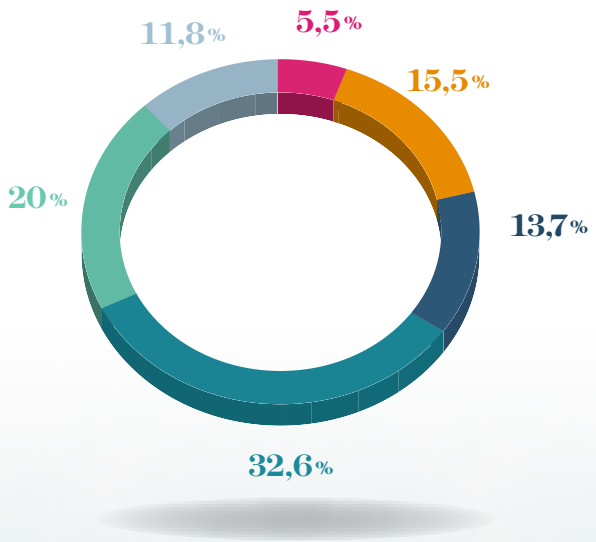

Maintenance et développement des réseaux

- Renforcement
- Dissimulation
- Extension
- Sécurisation

- France Télécom
- Éclairage public

ORGANISATION DU SDEY

14 LES COMMISSIONS LOCALES D'ÉNERGIE
15 LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL
17 LES SERVICES

SDEY : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Le SDEY est une collectivité territoriale à l'échelon du département, avec un comité départemental composé d'élus et de services placés sous une direction unique. Vingt-cinq personnes travaillent dans ces services.

LES COMMISSIONS LOCALES D'ÉNERGIE (C.L.É.)

LE SDEY ORGANISE SES INTERVENTIONS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE VIA HUIT COMMISSIONS LOCALES D'ÉNERGIE. POUR ASSURER UNE PARFAITE REPRÉSENTATIVITÉ, CHAQUE COMMUNE DÉSIGNE UN DÉLÉGUÉ QUI SIÈGE DANS SA C.L.É.

Le Syndicat s'est déployé sur l'ensemble du département en créant huit commissions locales d'énergie (C.L.É.) pour maintenir la proximité avec les élus et assurer une parfaite représentativité de toutes les communes.

Dans chaque C.L.É. sont désignés un représentant et des délégués qui siègeront au Comité départemental du SDEY. Le nombre des délégués départementaux est déterminé en fonction du nombre d'habitants et du nombre de communes qui constituent la C.L.É. d'appartenance.

Les commissions locales d'énergie se réunissent à l'initiative de leur responsable, en coordination avec le SDEY, dans l'une des communes du secteur géographique concerné. Ces réunions de proximité permettent aux représentants des communes de s'informer, d'échanger et d'exprimer les besoins et attentes des territoires dans le domaine énergétique.

ARMANÇON THOLON FORÊT D'OTHE
RÉMY CLÉRIN

AUXERROIS SEREIN
JEAN-NOËL LOURY

AVALLONNAIS
LOUIS-MARCEL GARRIGA

GÂTINAIS
CLAUDE MAULOISE

PUISAYE FORTERRE VALLÉE DE L'YONNE
JACQUES BALOUP

PUISAYE NORD
CHRISTIAN CHATON

SÉNONAIS
BERNARD PETILLAT

TONNERROIS
MICHEL BLONDEAU

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SDEY

LE SDEY EST ADMINISTRÉ PAR UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL COMPOSÉ DE 48 DÉLÉGUÉS DÉSIGNÉS PAR LES COMMUNES, UN BUREAU ET UN PRÉSIDENT ÉLUS PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL.

Véritable parlement du SDEY, les membres des C.L.É constituant ce comité sont l'interface privilégiée entre les besoins des communes et les priorités définies par le Syndicat.

Selon le nombre d'habitants, entre 3 et 10 délégués départementaux sont élus au sein de chaque C.L.É. pour constituer le Comité départemental composé de 48 membres.

Le Comité départemental élit parmi ses membres le président du SDEY. Le président est assisté dans sa mission par 12 vice-présidents. Le président, élu pour 6 ans, exerce le pouvoir exécutif du SDEY.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

PREMIER RANG EN BAS :
Guy Guillermin, Jean-Pierre Gérardin, Pierre Marrec, Jean-Pierre Bouilhac, Chantal Royer, Jean-Noël Loury, Christine Aita, Philippe Maillet, Jacques Gilet, François Chaut, Jean Lespine, Guillaume Dumay, Claude Perreau.

DEUXIÈME RANG :
Jean-Pierre Charonnat, Bernard Petillat, Paul Bourdon, Claude Mauloise, Jacques Baloup, Claude Frachet, Robert Meslin, Martial Hermier, Jean-Claude Solas, Jacques Bezine, Denis Roycourt.

TROISIÈME RANG :
Richard Zeiger, Jack Chevau, Rémy Petitot, Didier Ides, Roland Enes, Grégory Dorte, Daniel Jordat, José De Pinho, Louis-Marcel Garriga, Paul Hennequin, Jérôme Delavault, Michel Pannetier.

QUATRIÈME RANG :
Rémy Clérin, Jean-Pierre Blin, Gilles Sackepey, Patrick Picard, Claude Depuydt, Jean-Pierre Pasquier, Rémi Gautheron, Jean Desnoyers, Christian Chaton, Mahfoud Aomar, Laurent Chat.

LE BUREAU

Le président

Jean-Noël Loury

Les vice-présidents

Philippe Maillet

Louis-Marcel Garriga

Rémy Clérin

Patrick Picard

Denis Roycourt

Christian Chaton

Jacques Baloup

Jean-Pierre Bouilhac

Bernard Petillat

Claude Mauloise

Grégory Dorte

Guillaume Dumay

LES COMMISSIONS

FINANCES ET PERSONNEL
PHILIPPE MAILLET

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE
RÉMY CLÉRIN

DÉVELOPPEMENT DURABLE
DENIS ROYCOURT

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION
JEAN-PIERRE BOUILHAC

TRAVAUX
PATRICK PICARD

ÉCLAIRAGE PUBLIC
CHRISTIAN CHATON

SIG
GRÉGORY DORTE

Cette année est une étape importante. Avec la mutualisation de nos moyens humains et financiers nous pouvons désormais agir dans le domaines des énergies renouvelables.

Rémy Clérin, en charge de la commission Mobilité électrique.

ORGANIGRAMME DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'YONNE

au 31/12/2014

NOS COMPÉTENCES, NOTRE CŒUR DE MÉTIER

20 PRIORITÉ À L'ÉLECTRIFICATION RURALE

24 LE SCHÉMA ÉLECTRIQUE FRANÇAIS

26 SDEY, ERDF, UNE RELATION DE CONFIANCE À POURSUIVRE

28 ÉCLAIRAGE PUBLIC : LA NOUVELLE DONNE

NOS COMPÉTENCES, NOTRE CŒUR DE MÉTIER

Le SDEY a développé, en 2014, sa politique d'investissements nécessaire à l'amélioration du réseau électrique rural, sa mission première. À la clé, la poursuite du renforcement, de la sécurisation et de l'extension des réseaux accompagnant le développement démographique et économique du département. Retour sur une année charnière.

DES RÉSEAUX ET DES HOMMES...

PRIORITÉ À L'ÉLECTRIFICATION RURALE

La mission du SDEY est de continuer à développer le réseau électrique départemental en phase avec les enjeux économiques du département, tout en relevant les défis énergétiques et environnementaux nationaux et internationaux. Veiller à la qualité de son entretien est aussi au cœur de ses compétences. Précisions et focus sur les principales réalisations de 2014.

L'année 2014 a été marquée par la signature d'un nouveau protocole national pour quatre ans (2014-2017), portant sur la réorganisation des concessions en France. Ce document est d'autant plus important qu'il assurera un niveau d'investissement satisfaisant à la poursuite du développement et de l'amélioration des réseaux. À l'heure où les dotations d'État aux collectivités diminuent, les élus doivent arbitrer entre deux nécessités : la rénovation d'une route ou bien celle d'une ligne électrique. Édouard Burier, directeur des services techniques du SDEY, remarque : *« Avec le protocole, nos subventions sont même en hausse en 2014. Des 400000 € prévus initialement, nous investissons au final 750000 €. »* Le mécanisme en jeu pour comprendre la raison de cette sensible augmentation peut se résumer en quelques mots: la vigilance des élus au cours des années passées. En effet, en 2011, 2012 et 2013, au travers de leurs syndicats intercommunaux et leurs représentants, les édiles ont eu le souci de programmer régulièrement les travaux nécessaires au développement et au maintien de la qualité de leurs réseaux. En sachant que le montant des sommes investies dans le passé détermine celui des subventions futures (dans la limite d'un programme de quatre années, comme l'autorise le protocole), on mesure ainsi l'importance des

LE PATRIMOINE DU SDEY. LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ SE COMPOSAIT, À LA FIN 2013, DE :

- **5 666 km** de réseau moyenne tension HTA
- **5 115** postes de transformation HTA/BT
- **4 265 km** de réseau basse tension
- **12** postes sources
- **1 558** postes de production
- **144 462** points de livraison

Source: CRAC ERDF 2013

ANNÉE 2014, ANNÉE CHARNIÈRE

Avec la création d'un syndicat unique au 1er janvier, puis les élections municipales en mars, l'année 2014 fut une année charnière en matière de politique énergétique départementale. Avec le renouvellement des conseils municipaux et celui des membres du SDEY, elle ne put être réellement mise en œuvre qu'à partir du deuxième semestre.

LE PATRIMOINE ERDF ET SES INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS SUR LA CONCESSION (EN K€)

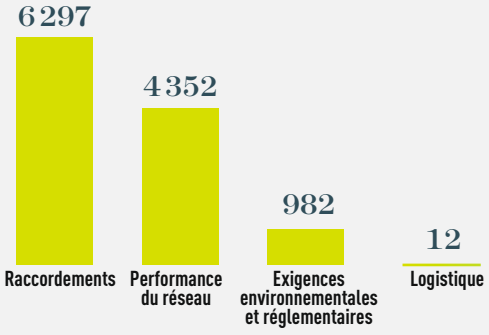

Source: CRAC ERDF 2013

VALEUR NETTE COMPTABLE DES OUVRAGES (EN %)

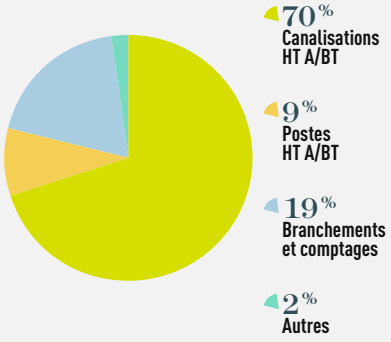

Source: CRAC ERDF 2013

Concertation autour des solutions envisagées.

politiques réalisées. L'accord entre la FNCCR et ERDF présente aussi un autre atout: le lissage des dépenses d'investissement dans le temps.

VEILLER À L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES

En 2014, le département de l'Yonne a poursuivi son développement. Au nord, l'attractivité s'explique par la proximité de la région parisienne, entraînant un développement démographique plus soutenu, ce que confirme la construction de nouveaux lotissements, autant de foyers à raccorder, autant d'investissements à réaliser pour ces nouveaux bassins de vie.
Au sud, les atouts ne manquent pas : la qualité des paysages, le patrimoine de nombreux villages et de multiples monuments. Ils sont mis en valeur par l'enfouissement des lignes qui concourt au développement touristique du département. En revanche, la dépense d'investissement est plus lourde à supporter par les communes. Veiller donc à l'équilibre des territoires ruraux du département reste une priorité pour le Syndicat, opérant au nom des élus qu'il représente, en partenariat étroit avec ERDF qui l'appuie dans sa politique. La concession de trente ans signée en 1999 avec ce dernier contribue à prendre la mesure de ces différences, dans une vision de long terme.

HARMONISATION

Le Syndicat met en œuvre sa politique départementale d'électrification rurale au travers quatre compétences, cœur de métier: **l'extension** accompagnant le développement démographique et économique du territoire ; **le renforcement** et **la sécurisation** pour répondre aux normes exigées par le renouvellement périodique des infrastructures électriques ; enfin, **l'enfouissement** des réseaux, pour mettre en valeur le patrimoine bourguignon tout en le protégeant des aléas climatiques. Si les trois premières ont un taux de retour d'investissement de 0,8% lié au développement et au maintien linéaires des réseaux, assurant donc une bonne partie de recettes du Syndicat, la dernière ne bénéficie que d'un taux de 0,1%. Cette compétence reste donc, pour l'instant, plus difficile à mettre en œuvre.
En 2014, le réseau électrique (voir chiffres p. 21) s'améliore. Il s'appuie sur des infrastructures électriques de qualité, avant tout le fruit du travail accompli conjointement par ERDF et les syndicats locaux du département précédemment. Le département de l'Yonne figure ainsi parmi les 12 premiers départements français pour l'excellence de ses réseaux électriques*.

* Temps moyen de coupure en 2012 pour les utilisateurs raccordés aux réseaux basse tension, par département. Source http://www.cre.fr/reseaux/reseaux-publics-d-electricite/qualite-de-l-electricite#section8

LE SDEY ET LA COMPÉTENCE GAZ

Le Syndicat exerce au nom des collectivités, ayant donné lieu à transfert, la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement des réseaux de distribution publique de gaz. Un patrimoine devenu au fil du temps appréciable, le Syndicat étant propriétaire des ouvrages concédés.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES USAGERS SUR 3 ANS

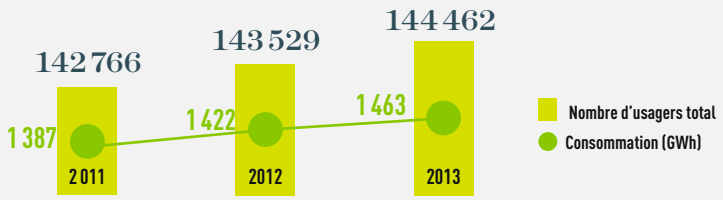

→ La consommation électrique est en augmentation constante, et suit en cela l'évolution, même modérée, du nombre des usagers. Un défi à l'heure de la sobriété énergétique voulue par les pouvoirs publics.

LA PRODUCTION LOCALE
INSTALLATIONS DE PRODUCTION RACCORDÉES AU RÉSEAU PUBLIC

→ **7 676 kVA**
1 132 producteurs d'énergie d'origine photovoltaïque

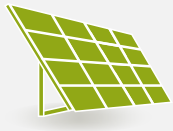

→ **8 027 kVA**
4 producteurs d'énergie d'origine éolienne

→ **15 020 kVA**
8 autres producteurs d'énergie (biomasse, biogaz, cogénération...)

→ **8 035 kVA**
14 producteurs d'énergie d'origine hydraulique

→ La part des énergies alternatives dans l'alimentation électrique ne cesse de croître année après année. 1158 clients alimentent le réseau, +16,9 % en 2012.

LA QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

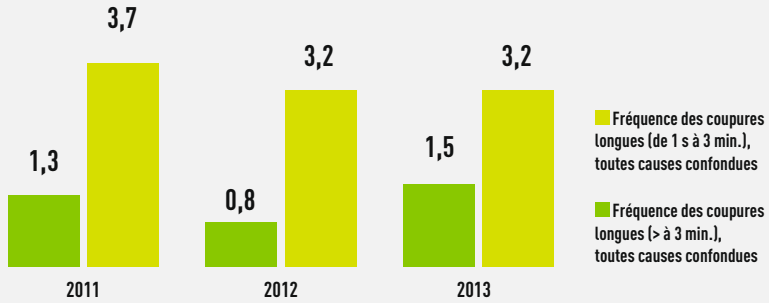

→ Malgré une année 2013 difficile en raison d'épisodes climatiques violents qui ont entraîné une augmentation sensible des coupures en 2013. La tendance sur trois ans se traduit par une amélioration progressive de la qualité du réseau.

Source: CRAC ERDF 2013

LES REDEVANCES TURPE, R1 ET R2, EN QUELQUES MOTS

TURPE : la recette principale du concessionnaire ERDF

Le Tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE), fixé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), finance le développement et l'exploitation des réseaux publics de distribution d'électricité de la responsabilité du concessionnaire ERDF.
Le TURPE couvre les coûts de distribution de l'électricité. Il doit garantir au gestionnaire de réseaux les moyens d'entretenir et de développer les réseaux dans des conditions satisfaisantes de sécurité, de qualité et de rentabilité assurant ainsi leur pérennité.

R1 et R2 : les deux redevances qui financent l'autorité concédante, le SDEY.

R1 : la redevance de fonctionnement, dite « R1 », a pour objet de financer les dépenses annuelles de l'autorité concédante pour l'accomplissement de sa mission (contrôle de l'exécution de la concession, conseils aux usagers, coordination des travaux etc.). Son montant est calculé en fonction des caractéristiques de la concession (longueur des lignes par exemple). En 2014, 301 190 € ont été versés au SDEY, l'autorité concédante par ERDF au titre de la redevance R1.

R2 : la redevance d'investissement, dite « R2 », est versée par le concessionnaire en contrepartie des investissements réalisés par le concédant sur des installations du réseau et/ou sur les installations d'éclairage public. En 2014, elle s'est élevée à 674 066 €. La part R2, dite « d'investissement » représente chaque année N une fraction de la différence, si elle est positive, entre certaines dépenses d'investissement effectuées et certaines recettes perçues par l'autorité concédante durant l'année N-2.

LE SCHÉMA ÉLECTRIQUE FRANÇAIS

LE SDEY JOUE UN RÔLE CENTRAL DANS LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

LE SDEY, L'INTERFACE OBLIGÉE ENTRE PRODUCTEURS, TRANSPORTEURS ET DISTRIBUTEURS

Le Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne est l'administrateur de la distribution électrique du département. En transférant les compétences en la matière à ce syndicat unique aujourd'hui, les élus bénéficient de prestations de conseil et techniques permettant de mettre en cohérence la politique énergétique du département, au service des utilisateurs.

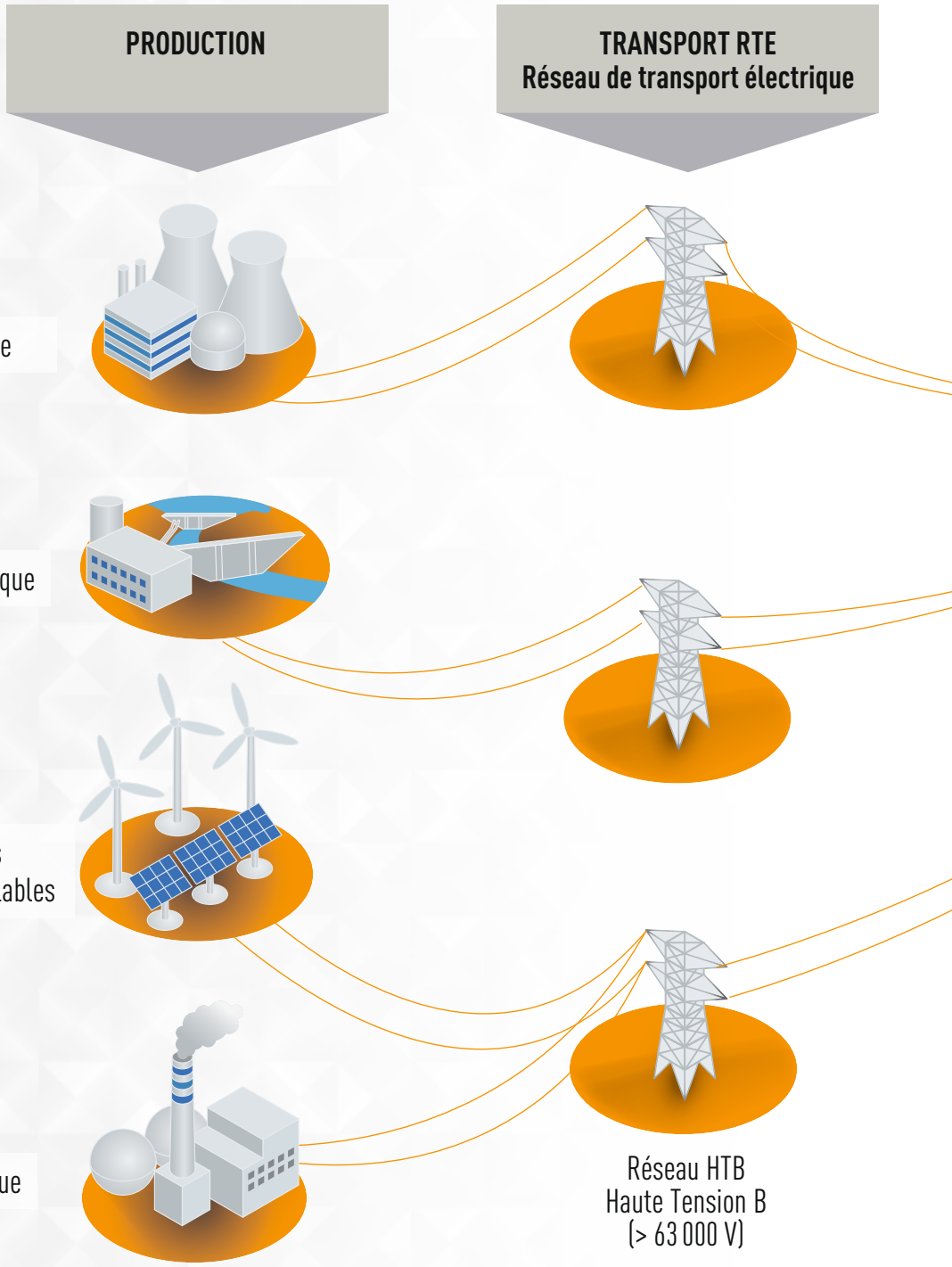

PRODUCTION ET TRANSPORT

SDEY ADMINISTRATION

Sur le terrain des besoins.

Transformateur à démolir.

Nouveau transformateur.

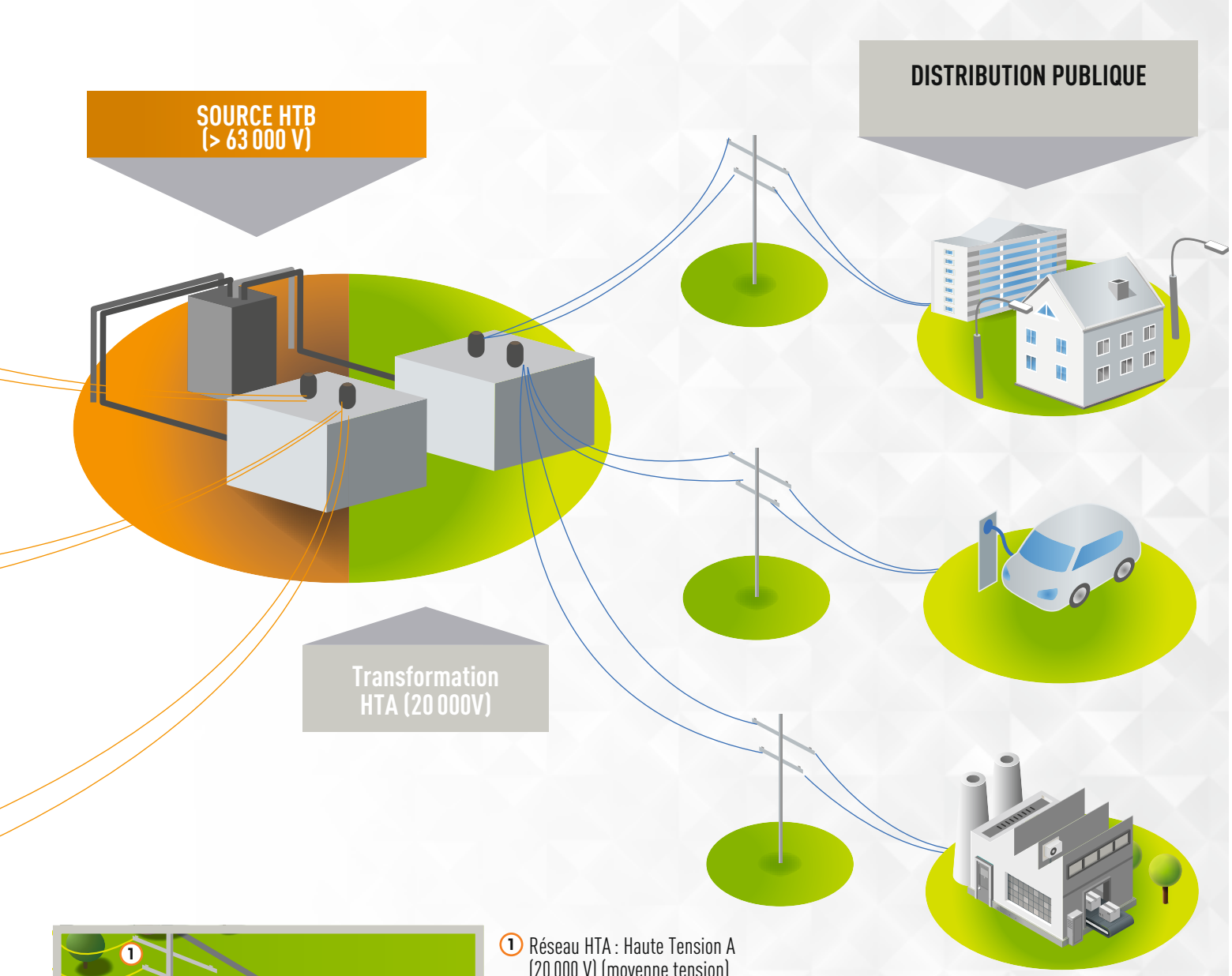

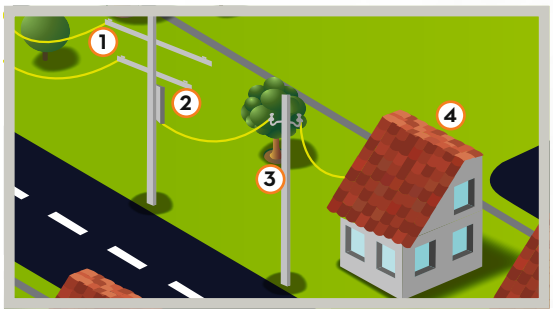

1. Réseau HTA : Haute Tension A (20 000 V) (moyenne tension)
2. Poste D P. Distribution Publique (20 000 V/230 V)
3. Réseau BTA : Basse Tension A (230-400 V)
4. Clients (comptages)

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE, PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉ, TROIS VALEURS ESSENTIELLES QUE PRÔNE LE SYNDICAT AUX CÔTÉS DE SES PARTENAIRES

SDEY, ERDF, UNE RELATION DE CONFIANCE À POURSUIVRE

Acteur majeur de l'aménagement du territoire, le SDEY s'appuie sur le distributeur national ERDF et les entreprises locales spécialisées pour mettre en œuvre sa politique de développement des réseaux électriques. Investissements en hausse afin de répondre au risque climatique et innovation comme aux enjeux de la transition énergétique, tels furent les points forts de la politique du SDEY menée en 2014.

En 2014, la mise en œuvre de la transition énergétique a été, pour le Syndicat, l'élément clé de sa politique énergétique sur le terrain et une source d'innovations. À l'échelle départementale, les actions ne s'étaient donc pas fait attendre dans le cadre du contrat de concession avec ERDF afin d'expliquer la nouvelle donne au plus grand nombre. Pour mémoire, ERDF a en charge de veiller principalement à l'entretien des réseaux et d'accompagner toutes les évolutions techniques.

PRIORITÉ À LA RÉNOVATION DES POSTES SOURCES

De même, en vertu de la loi Nome* réaffirmant les solidarités nationales en matière d'accès aux ressources énergétiques, le SDEY a poursuivi sa politique d'investissements, en premier lieu sur les lignes HTA, en ciblant les zones les plus fragiles du département. En effet, les

*Nouvelle organisation du marché de l'électricité.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES

SAINT-FARGEAU ET FLEURY-LA-VALLÉE

SOUS UN NOUVEAU JOUR

C'est un pas de plus vers la disparition totale des lignes aériennes que la municipalité fargelaise a franchi. En profitant de la réfection de la chaussée et des trottoirs rue Raymond Guérémi, elle a fait coup double : rendre la rue plus esthétique en enfouissant les lignes basse tension, tout en permettant d'alimenter un futur lotissement, situé juste derrière la rue. 400 mètres de réseaux ont été déployés par une dizaine de personnes de l'entreprise SOMELEC, pendant une durée de quatre mois, travaux réalisés en deux tranches durant l'année. **Investissement : 162 000 €.**

À Fleury-la-Vallée, en 2014, c'est à l'occasion de travaux de voirie réalisés par le Conseil départemental de l'Yonne, que les élus ont souhaité améliorer l'esthétique du village en prévoyant de dissimuler partiellement les lignes aériennes du village. Là aussi, 400 mètres de réseaux regroupant, non seulement les câbles électriques basse tension mais aussi ceux du téléphone comme de l'éclairage public, se retrouveront à terme sous fourreaux, à 80 centimètres sous terre de la rue principale. La multitude de lignes aériennes qui chargent visuellement la principale artère du village ne sera plus qu'un souvenir à la fin de l'été 2015. **Investissement prévu : 301 152 €.**

© Marie-Georges Stavelot

Fleury-la-Vallée.

Étude technique, vérification du travail des entreprises.

violents épisodes climatiques, en progression constante, surtout au sud du département, provoquent des coupures d'électricité plus fréquentes. Face à cette situation, le SDEY a demandé à ERDF de poursuivre ses efforts d'investissements pour la fiabilisation des réseaux et leur sécurisation face à ces aléas climatiques. Ces investissements concernent en priorité les lignes HTA, par la dépose des portions de réseau à risque, le renouvellement des composants innovants des postes sources et l'amélioration de la sûreté de ces ouvrages en cas d'incident.

MÂITRISE D'OUVRAGE

Le cahier des charges de concession organise la répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le SDEY, propriétaire de l'ensemble du réseau, et ERDF selon la taille de la commune. Le Syndicat confie le développement du réseau à des entreprises privées. Un appel d'offre a ainsi été lancé en 2014 pour sélectionner un titulaire du marché de travaux afin de couvrir les 8 secteurs du département (voir organisation du Syndicat, p. 14). Ces entreprises travaillent directement sous la maîtrise d'ouvrage des services techniques du Syndicat afin d'étendre et de renforcer le réseau électrique du département. ■

> « Le contrôle de concession est une mission primordiale afin de vérifier la tenue des engagements d'ERDF en sa qualité de concessionnaire. »
>
> **ÉDOUARD BURRIER, directeur technique**

EXTENSION ET RENFORCEMENT

LIGNY-LE-CHÂTEL

AMÉLIORATION DU RÉSEAU FERROVIAIRE

Alimenter une antenne signalétique d'une ligne à grande vitesse nécessite de la puissance électrique. À Ligny- le-Châtel, il a fallu changer le transformateur, insuffisant pour faire face à la puissance demandée par l'antenne. Prouesse humaine également lorsqu'il a fallu traverser un pont au-dessus de la voie.

Un projet financé par le demandeur (pétitionnaire), en l'occurrence 79 476 €.

ENFOUISSEMENT ET RENFORCEMENT

HÉRY

COUP DOUBLE

Quand le Conseil départemental a décidé de refaire l'artère principale du village, les élus se sont mobilisés aussitôt. Ou plutôt ils ont saisi cette opportunité pour enfouir les lignes BT et supprimer un ancien poste de transformateur (comprenant une cabine haute et un transformateur au sol), à coûts partagés.
Ce transformateur vétuste à la technologie dépassée, et surtout très inesthétique, a laissé place, au cœur du village, à des postes de cabine basse alimentés en souterrain et équipés des dernières technologies. Double avantage : une qualité de desserte et d'exploitation des réseaux améliorée et une intégration plus harmonieuse dans l'environnement.

Jaulges

FIN DES CONVENTIONS DE MANDATS, PLACE AUX TRANSFERTS DE COMPÉTENCES ; VOICI LES FAITS MARQUANTS DE LA POLITIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : LA NOUVELLE DONNE

Dans l'Yonne, en 2014, la gestion publique de l'éclairage en zone rurale évolue. Plus de conventions de mandats, mais des transferts de compétences à la demande expresse de la préfecture. 150 communes du département ont souhaité transférer ces compétences durant l'année. Des compétences à la carte, qu'exerce le SDEY à leur service, à l'heure d'un large renouvellement technologique de l'éclairage public comme de son mode de gestion.

La première des préoccupations du SDEY en matière d'éclairage public fut, dès le début de l'année 2014, d'aider financièrement les communes rurales prêtes à réduire leur consommation énergétique liée à leur éclairage public. En effet, une directive européenne impose aux communes européennes, d'ici à fin 2015, le remplacement de tous les « ballons » fluo, des ampoules ayant pour défaut majeur d'éclairer plutôt le ciel que le sol ! Aussi, le SDEY a proposé aux communes décidant de leur renouvellement une aide financière exceptionnelle de 60%, valable deux ans, de façon à répondre à la décision européenne de la mise aux normes de ces infrastructures, sobriété énergétique oblige.

GÉOLOCALISATION DES POINTS LUMINEUX

Au-delà des subventions, la mission du SDEY est d'aider les communes rurales à maintenir et développer leur éclairage. Il met ainsi à leur disposition des techniciens et des ingénieurs, autant d'appuis précieux, de compétences techniques que la commune ne peut généralement pas assumer seule. Mais le grand chantier du SDEY, ouvert en 2014, est de procéder au recensement exhaustif de l'éclairage public à l'échelle communale, au candélabre près, pour alimenter la base cartographique du SIG. Concrètement, c'est un travail de fourmi et de terrain : géolocalisation des points lumineux, avec les prises de vue associées, mention de l'année d'installation du candélabre, du renouvellement de son ampoule, etc. Toutes ces données techniques et informatives sont reportées sur une carte, permettant à son utilisateur de disposer instantanément de l'ensemble des informations.
La commune de Chevannes, située près d'Auxerre, a ainsi pu bénéficier en 2014 de l'ensemble de ces prestations. Disposant ensuite de cette cartographie informatique (voir SIG, p.32), le SDEY a proposé à cette commune un programme prévisionnel de renouvellement de l'éclairage public. Ainsi, le SDEY a pu mettre en place un échéancier des travaux, une feuille de route, en toute concertation, rendant compte des investissements nécessaires à

Pont de Monéteau

Place d'Escamps

Éclairage LED

réaliser chaque année. À terme, lorsque surgira un problème sur un point lumineux, la municipalité pourra ainsi cliquer sur la carte à l'emplacement du lampadaire défectueux. Les informations seront transmises au SDEY, mais aussi à l'entreprise en charge de la maintenance. À elle alors de réagir dans un délai donné, qui peut varier selon l'importance de la panne électrique.
La numérisation de l'éclairage public, en 2014, ne fait que commencer.
En 2015, le SDEY vise 130 communes référencées. Pour la développer, le SDEY prévoit la signature d'une convention inédite avec La Poste: les facteurs récolteront les données. ■

À COULANGES-LA-VINEUSE, FAIRE MIEUX AVEC MOINS

COMMENT AUGMENTER LE NOMBRE DE PROJECTEURS SANS SURCOÛT ?

Réponse : l'utilisation de LED. Dans ce petit village célèbre pour ses vins d'appellation, le terrain de football a ainsi bénéficié de luminaires LED limitant le coût de l'installation comme celui du fonctionnement. Ceux-ci sont liés dorénavant aux changements de tarif rendu nécessaires par la mise aux normes de ces équipements sportifs, à savoir améliorer la visibilité nocturne du stade par l'augmentation du nombre de luminaires, et donc de l'éclairage. En conclusion, plus de matchs, moins de puissance.

DES COMPÉTENCES À LA CARTE

LES COMMUNES ONT LA POSSIBILITÉ DE MODULER LEURS TRANSFERTS DE COMPÉTENCES EN FONCTION DE QUATRE NIVEAUX :

1. **Le transfert de l'éclairage public existant.**
2. **Le premier niveau avec les projets futurs.**
3. **Les deux premiers niveaux avec la maintenance.**
4. **L'achat d'énergie.**

NOS ACTIONS POUR DEMAIN

32 LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

34 LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

36 LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

NOS ACTIONS POUR DEMAIN

Innovation et anticipation : en 2014, le SDEY a mis en place un ensemble d'objectifs pour accompagner les communes rurales vers la transition énergétique dans les années futures. SIG, mobilité électrique, énergies renouvelables sont autant d'actions et de projets mis en œuvre, dès sa première année d'existence, au nom de l'équité territoriale.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

VISUALISER LES RÉSEAUX

Le SDEY, une fois sa gouvernance établie a cherché, dès mars 2014, à apporter plus d'efficacité et de réactivité dans ses missions. Cartographier tous les réseaux électriques est devenu un objectif prioritaire. Le travail de numérisation a déjà commencé en 2014.

Cartographier ou numériser un territoire à l'aide d'un logiciel SIG présente l'avantage de mettre en cohérence différents réseaux existants, qu'ils soient électriques, télécom, gaz ou assainissement et eau potable, gérés par une multitude d'acteurs. « *La construction d'un SIG s'avère indispensable pour travailler de façon innovante aujourd'hui tant les possibilités sont grandes. L'enjeu est de pouvoir collecter une base de données suffisante pour mettre à disposition de l'ensemble des acteurs les données qui leurs sont nécessaires.* » analyse Edouard Burrier, ingénieur en chef et directeur des services techniques du Syndicat.
« *Quand une entreprise intervient dans une commune, elle a besoin de connaitre précisément la position des réseaux* », poursuit-il. Le SDEY exige que les entreprises. lui fournissent après chaque fin de travaux, des plans de récolement sous forme numérique avec un géo référencement.
Le SDEY a ainsi commencé un travail de numérisation de plans papiers afin de l'intégrer à son SIG en les géo référençant.

LE SIG, EN QUELQUES MOTS

Le SIG est un système d'information géographique permettant d'organiser et de présenter des données spatialement référencées. Cette technique offre aussi la possibilité de produire des plans et des cartes.
Les données sont stockées et réutilisées suivant les besoins, sous forme de couches thématiques selon une technique de « calques superposés ».
Le SIG permet notamment de réaliser une planification et une visualisation du cadastre, de la voirie, des réseaux...
Les avantages d'un SIG sont multiples : stocker des informations de façon claire et définitive ; gérer une multiplicité d'information ; établir des cartographies rapides ; localiser ses besoins dans l'espace et le temps ; réagir rapidement après un événement ayant un impact sur le territoire ; calculer les coûts et les bénéfices d'un investissement ; associer un grand nombre de partenaires aux choix d'aménagement.

RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN

Le SDEY s'est donc doté d'un service propre à toutes ces actions de numérisation, un service technique qui aura vu le recrutement d'un technicien expérimenté en 2014 pour mettre en place ce service: M. Patrice Lozere dont c'est sa spécialité pour avoir travaillé auparavant au 28e groupement géographique de Joigny. À lui de développer ce service, qui s'inscrit parmi les nouveaux outils de communication initiés en 2014 par le SDEY. ■

NUMÉRISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CHEVANNES

À Chevannes, il s'agissait de faire un état des lieux qualitatif et quantitatif de l'éclairage public. Après l'inventaire (nature du matériel existant comme le type de mât et de lampe, état du matériel...) et la collecte d'informations auprès des services municipaux, le technicien a numérisé toutes ces données acquises.
L'inventaire ainsi géoréférencé permet de gérer à distance les sources énergétiques selon plusieurs critères : la puissance des lampes, la sélection de tous les points lumineux d'une rue, l'identification de points lumineux reliés à une armoire électrique spécifique, la recherche d'une lampe selon son numéro référent, le signalement d'une lampe par défaut.

UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EFFECTUÉE EN DEUX TEMPS

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE DANS L'YONNE : C'EST PARTI !

Autre priorité des élus du SDEY en 2014, la mise en place du schéma départemental des bornes électriques. L'enjeu: réduire les émissions carbone du parc automobile des collectivités, à l'heure de la COP21, la conférence internationale sur le climat qui aura lieu à Paris fin 2015.

En 2014, le parc de véhicules électriques du département est encore très marginal, mais c'est un nouveau mode de transport auquel croit le SDEY. 2014 aura vu se développer une réponse à des préoccupations très concrètes. C'est en deux temps que la politique du SDEY en matière de mobilité électrique s'est organisée en 2014. En mars d'abord, lorsque les élus ont manifesté leur désir de proposer un schéma de déploiement de bornes électriques. Il fut ensuite présenté et validé aux Assises de l'énergie six mois plus tard, en septembre. À la clé, un programme de déploiement sur trois ans. Début 2014, le SDEY a invité les communes rurales de l'Yonne, courriers à l'appui, à manifester de l'intérêt à l'installation d'une borne électrique sur leur commune.

SCHÉMA DE DÉPLOIEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES

IMPLANTATION DES BORNES DE RECHARGE ACCÉLÉRÉE

22 kW courant alternatif

Bornes par commune

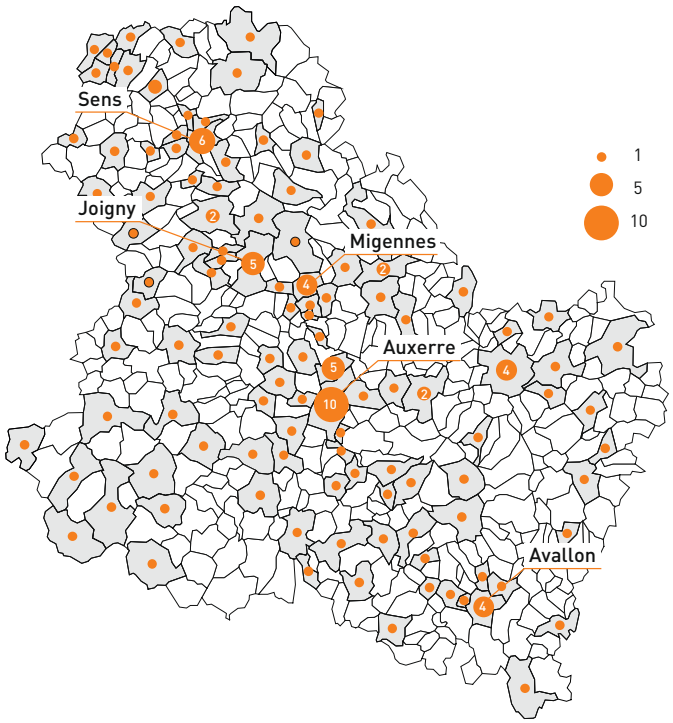

IMPLANTATION DES BORNES DE RECHARGE RAPIDE

45 kW courant continu et alternatif

Proposition de bornes rapides

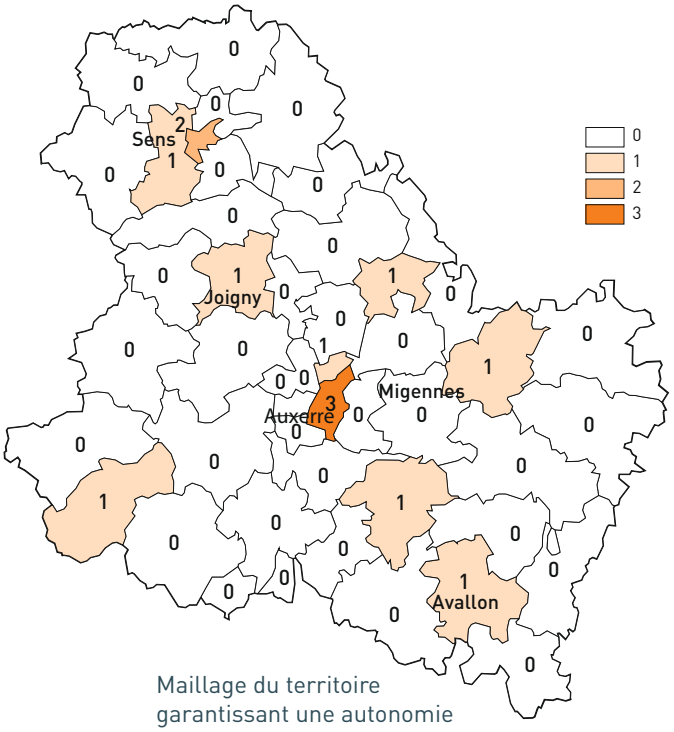

Maillage du territoire garantissant une autonomie de 50 km.

Quelque 150 réponses positives ont permis de mettre en place ce schéma. Ce dernier prenait en compte d'autres données, économiques ou liées aux bassins de vie, permettant de préciser les usages de la mobilité des résidents, au quotidien.
Comme pour les aides financières autorisant le renouvellement de l'éclairage public (voir p.28), le SDEY prévoyait des mesures de soutien à ce déploiement inédit, le coût d'une borne de charge accélérée se répartissant de la façon suivante : 20 % pour la commune, 50 % pour l'ADEME (30 % pour les bornes rapides) et le solde pour le SDEY.
Le SDEY offrait également aux communes une contribution complémentaire à l'acquisition d'un véhicule tout électrique: une somme forfaitaire de 2700 €. Avec les 6300 € de l'ADEME prévus pour cet achat, le soutien financier s'élevait à 9000 €.
Un véhicule *« particulièrement adapté aux besoins communaux car il est très rare qu'il parcourt 130 kilomètres d'une traite »,* comme le souligne Éric Gentis, directeur des services. L'avantage peut être très vite compris par le maire : avec un coût de 12000 € en moyenne pour l'achat d'un véhicule utilitaire, puis un prix de recharge électrique quasiment nul, la motivation pour évoluer vers de nouveaux modes énergétiques qui émettent moins de dioxyde de carbone devient plus forte.
Et les idées au SDEY ne manquent pas, avec le concept d'un copartage de véhicules électriques en milieu rural notamment. Rendez-vous en 2015 pour en savoir plus. ■

QUEL TYPE DE BORNES ?

90 % des recharges de véhicules électriques s'effectuent au domicile des utilisateurs, sur une simple prise électrique. 10 % des besoins seront pris en charge par le SDEY avec l'installation de bornes sur l'espace public : recharge accélérée (5 minutes de recharge pour 10 km) ou recharge rapide (5 minutes de recharge pour 25 km). Chaque borne de recharge permet le branchement simultané de deux véhicules.

LES ENGAGEMENTS DU SDEY AU SERVICE DES COMMUNES

En 2014, le Comité départemental du SDEY a pris des engagements très incitatifs pour accompagner et soutenir la démarche des communes au service de la mobilité électrique.

→ **Participation du SDEY à hauteur de 400 000 € sur la période 2015-2017 aux charges d'exploitation (maintenance, fourniture d'énergie et services à l'usager).**

→ **Accès gratuit aux bornes de charge jusqu'au 31 décembre 2017.**

→ **Aide financière incitative : 2 700 € pour l'achat d'un véhicule électrique par les communes ayant transféré leur pouvoir concédant au SDEY.**

→ **Couplage de la borne avec un coffret événementiel.**

1,20 €
c'est ce que vous coûtera 100 km avec un véhicule électrique.

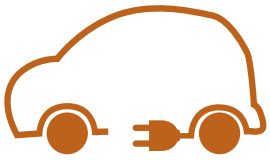

BIENTÔT, UNE STRUCTURE DÉDIÉE AUX ÉNERGIES ALTERNATIVES

UNE PRIORITÉ D'AVENIR : PROMOUVOIR LES ÉNERGIES ALTERNATIVES

En octobre 2013, aux Assises de l'énergie, les élus départementaux ont décidé de créer une structure entièrement dévolue à la mise en œuvre du déploiement des énergies renouvelables. Une SEM qui devrait voir le jour en 2015, avec le recrutement de son directeur. 2014 fut donc une année de réflexion pour sa mise en œuvre.

Plusieurs raisons ont incité les élus à passer à l'acte. Ils tenaient avant tout à veiller au développement harmonieux du territoire, avec des projets qui correspondent aux besoins locaux comme aux volontés locales.
Pas question d'installer des éoliennes systématiquement dans une région où le patrimoine paysager est un point fort du département, alors que celui-ci peut disposer d'autres sources d'énergie comme la biomasse ou la méthanisation. Autre point de réflexion: avec les premières expériences en matière d'implantation d'éoliennes, notamment dans le sud de l'Auxerrois, les élus ont constaté qu'elles appartenaient de fait à des investisseurs étrangers. *« Autant investir nous-mêmes, pour ensuite en percevoir les dividendes. »*

MAÎTRISER LEUR DÉPLOIEMENT

Dans un contexte de baisse des dotations de l'État où l'électrification n'échappe pas à la cure, le message est vite passé auprès des élus. Dernière motivation pour la création de la SEM : dans certaines parties du territoire, les plus isolées, plutôt que de renforcer les lignes pour quelques hameaux, aux investissements conséquents, le SDEY ne s'interdit pas d'utiliser des énergies alternatives pour apporter de l'électricité dans ces zones peu peuplées. Cela peut être sous la forme de petites usines de méthanisation injectant de l'électricité dans des réseaux défaillants.
À terme, la vision du SDEY est confiante: le stockage de l'électricité sera plus performant demain, ce qui autorisera une politique de mix énergétique plus en phase avec le double objectif européen, à savoir la réduction des émissions carbone comme la réalisation de la transition énergétique. ■

HAUT DÉBIT

CONVENTION ORANGE ET CONCERTATION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mutualiser les réseaux, voici ce qui inspire le SDEY. Signée en 2005 avec France Télécom, en réponse à l'article L. 2224.35 du CGCT, la convention Orange habilite le SDEY à effectuer l'enfouissement des réseaux de communication électronique lorsque les travaux sont conjoints à ceux du réseau filaire électrique ou disposés sur les mêmes supports. De même, le SDEY travaille en concertation avec le Conseil départemental pour la pose de fourreaux pour la fibre optique, préparant à terme l'installation du haut débit à l'échelle de toutes les zones rurales du département. ■

SMART GRIDS

LE SDEY, SYNDICAT PILOTE POUR L'EUROPE

Le département a été choisi par un consortium d'universités pour participer à un projet européen dans le domaine des *Smart Grids*. Il permettra de déployer à grande échelle des capteurs afin de suivre les consommations d'électricité, de gaz ou d'eau chez les particuliers. Ces capteurs pourront être exploités pour proposer des innovations comme le suivi en temps réel des consommations, les alertes sur les fuites, la maîtrise de l'énergie. Grâce à cette technologie, le SDEY pourra également proposer des solutions alternatives à des renforcements électriques dans des secteurs contraints. Et ainsi investir sur les réseaux seulement où cela est indispensable. ■

COMMUNICATION

40 LES OUTILS DE COMMUNICATION

LES OUTILS DE COMMUNICATION

La communication est un axe de développement majeur pour le Syndicat. À l'heure de la mise en place d'outils digitaux dans les principaux secteurs de ses activités, dès sa première année, elle promeut la transparence, l'interactivité et les rencontres afin que les élus membres puissent jouer pleinement leur rôle au service de leurs administrés.

Avec la nouvelle structure départementale créée au début de 2014, en lieu et place des 22 Syndicats locaux représentant 455 communes, le chantier à mener, en matière de communication, n'était pas simple. Le défi fut relevé patiemment durant l'année.

Pour Caroline Legros, responsable du service Communication du Syndicat : *« en début d'année, tout restait à faire ».* Effectivement, l'intégration de syndicats intercommunaux, 22 dans l'Yonne, avec des élus à leur tête ayant fait leurs preuves depuis des décennies, n'est jamais une tâche facile dans la mesure où elle se traduit par une rupture avec certaines habitudes.
Le premier travail mené par l'équipe de communication fut donc d'abord d'expliquer la mise en place de nouvelles règles de fonctionnement du SDEY, le rôle des élus au sein des C.L.É., mais aussi l'origine des recettes et leur utilisation.

RASSURER ET INFORMER

Patiemment, le service Communication a donc forgé, durant l'année, les outils adéquats. Du matériel classique, comme les fiches des C.L.É., soigneusement conçues pour faire apparaître clairement en en-tête le logo du Syndicat et le nom de l'élu membre de la C.L.É., avec le nom de sa commune, afin de créer une idée d'appartenance, synonyme de soutien comme de force collective.
Du matériel plus innovant, comme la mise en place de la plateforme Internet, un outil central de communication pour irriguer les échanges au sein du Syndicat.
« Il fallait avant tout réfléchir à créé un site Internet utile, pouvant offrir en direct un grand nombre d'informations, un site suffisamment nourri afin que les élus puissent continuer à exercer leur mission facilement et permettant d'informer les nouveaux entrants en toute interactivité. »
Textes de loi, publication des appels d'offre dans le cadre des marchés publics, couvertures audiovisuelles des rencontres organisées dans l'année, consultation de la cartographie par la mise en place progressive du SIG, connaissance des travaux dans les communes, toutes ces informations furent progressivement disponibles durant l'année 2014.
« Mais l'évolution du site est permanente, c'est loin d'être terminé ! », souligne Caroline Legros. ■

BIENTÔT, UN LIVRE…
UNE HISTOIRE DÉPARTEMENTALE DE L'ÉLECTRICITÉ

Un jour de 1887, deux ans donc avant l'édification de la tour Eiffel, certains Icaunais eurent le privilège de voir chez eux la fée Électricité éclairer leur salon. Un siècle commençait et, avec lui, le principal moteur énergétique de son développement. Cette aventure, portée par les élus avec le souci d'équiper aussi bien la ville que la campagne, fera bientôt l'objet d'un livre signé par un professeur d'histoire agrégé, M. Jean-Charles Guillaume, président de la société des Sciences historiques de l'Yonne, association qui éditera le livre. Rendez-vous en 2016 pour le découvrir.

GRANDS RENDEZ-VOUS DE 2014 :
LES ASSISES DE L'ÉNERGIE ET LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Assises de l'énergie : rencontre autour de la mobilité électrique. Pour sa 4e édition, les Assises de l'énergie ont connu un nouvel élan. Le 18 septembre, le SDEY a organisé cette journée, qui a nécessité 6 mois de préparation. Au menu principal, la présentation du schéma départemental de déploiement des bornes de charges à l'ensemble des élus membres. Les tables rondes ont rythmé la journée, autant d'espaces d'échanges entre les invités et les acteurs du territoire – industriels, élus, etc. L'occasion aussi pour les intervenants d'exprimer des visions complémentaires, notamment à propos des choix stratégiques énergétiques.
Prochaine thématique pour 2015, la méthanisation.

Semaine de la mobilité : une initiative pionnière. Du 15 au 18 septembre, les membres du SDEY sont allés à la rencontre des élus, membres des C.L.É., afin de les sensibiliser à l'usage de la voiture électrique, source d'économie à terme pour leur commune. Ils se sont également mobilisés pour rencontrer le grand public, grâce aux partenariats tissés avec notamment l'enseigne Leclerc, mettant à disposition un emplacement réservé aux essais des véhicules, ces derniers étant disponibles grâce à la participation des concessionnaires automobiles et des fabricants des bornes sollicités par le Syndicat.

ANNEXES

44 LE BUDGET
46 LES REPRÉSENTANTS DES C.L.É.
47 L'IMPLANTATION DES C.L.É.
49 GLOSSAIRE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014

Imputation		BP	Réalisé
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT		9 614 964,00 €	7 810 930,64 €
011	Charges à caractère général	1 652 700,00 €	1 050 637,10 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	743 944,00 €	941 066,41 €
014	Atténuations de produits	419 000,00 €	326 768,83 €
022	Dépenses imprévues	254 144,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	5 337 391,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	138 131,00 €	4 629 527,64 €
65	Autres charges de gestion courante	361 000,00 €	348 011,22 €
66	Charges financières	506 654,00 €	314 736,42 €
67	Charges exceptionnelles	202 000,00 €	200 183,02 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2014

Imputation		BP	Réalisé
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT		19 797 476,00 €	18 660 622,16 €
041	Opérations patrimoniales	2 112 846,00 €	1 229 450,54 €
13	Subventions d'investissement	60 000,00 €	289 098,25 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 096 830,00 €	1 117 437,61 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	250 000,00 €	170 735,46 €
204	Subventions d'équipement versées	430 000,00 €	391 557,18 €
21	Immobilisations corporelles	250 000,00 €	6 896 513,76 €
23	Immobilisations en cours	14 449 000,00 €	5 422 094,05 €
27	Autres immobilisations financières		2 216 655,35 €
45	Opérations pour compte de tiers	1 148 800,00 €	927 079,96 W€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014

Imputation		BP	Réalisé
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		9 614 964,00 €	9 489 144,22 €
013	Atténuation de charges		6 073,71 €
70	Produits des services	672 948,00 €	298 787,88 €
73	Impots et taxes	5 700 000,00 €	5 835 536,56 €
74	Dotations et participations	1 313 016,00 €	1 357 451,53 €
75	Autres produits de gestion courante	1 927 000,00 €	1 920 909,37 €
77	Produits exceptionnels	2 000,00 €	70 385,17 €
002	Excédent de fonctionnement reporté		7 337 740,59 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2014

Imputation		BP	Réalisé
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		19 797 476,00 €	23 197 386,13 €
021	Virement de la section d'exploitation	5 337 391,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	138 131,00 €	4 629 527,64 €
041	Opérations patrimoniales	2 112 846,00 €	1 229 450,54 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 477,00 €	3 060 751,26 €
13	Subventions d'investissement	7 926 697,00 €	5 166 035,73 €
16	Emprunts et dettes assimilées		550,85 €
21	Immobilisations corporelles		6 654 446,29 €
23	Immobilisations en cours	660 663,00 €	38 233,37 €
27	Autres immobilisations financières	2 415 471,00 €	1 515 382,21 €
45	Opérations pour compte de tiers	1 148 800,00 €	903 008,24 €

LES REPRÉSENTANTS DES C.L.É

ARMANÇON

Jérôme DELAVAULT
Brienon-sur-Armancon

Claude PERREAU
Maire de Chamvres

Mahfoud AOMAR
Maire de Guerchy

Michel PANNETIER
Gurgy

Richard ZEIGER
Joigny

Laurent CHAT
Maire de Looze
Menbre du Bureau

Rémy CLÉRIN
Ormoy
Vice-Président
Mobilité électrique

Jean-Pierre CHARONNAT
Turny

AUXERROIS

Guy GUILLERMIN
Appoigny

Denis ROYCOURT
Auxerre
Vice-Président Développement durable, énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie

Alain DROIN
Maire de Chichee

Jean-Pierre BLIN
Hery

Robert MESLIN
Irancy

Chantal ROYER
Maire de Ligny-le-Chatel

Patrick PICARD
Moneteau
Vice-Président Coordination des travaux

Jean-Noël LOURY
Maire de Val-de-Mercy
Président

Philippe MAILLET
Venoy
Vice-Président Finances et Personnel

AVALLONNAIS

Louis-Marcel GARRIGA
Asquins
Vice-Président
Relations extérieures , Événementiel et Communication (partenaires institutionnels, concession)

Roland ENES
Avallon

Guillaume DUMAY
Pierre-Perthuis
Vice-Président
Affaires juridiques, marchés et groupements de commandes

Rémy PETITOT
Quarre-les-Tombes

Didier IDES
Maire de Sauvigny-le-Bois

GATINAIS

Christine AITA
Maire de Courtoin

Pierre MARREC
Maire de Saint-Agnan
Membre du bureau

Claude MAULOISE
Saint-Valérien
Vice-Président
Gaz

PUYSAYE FORTERRE VALLÉE DE L'YONNE

Jacques GILET
Maire de Champignelles

Jean DESNOYERS
Maire de Mouffy

Martial HERMIER
Maire de Saint-Martin des Champs
Membre du Bureau

Jacques BALOUP
Sementron
Vice-Président
Enfouissement des réseaux

Jack CHEVAU
Maire de Sougères-en-Puisaye

PUISAYE NORD

Jean-Pierre GERARDIN
Charny

Christian CHATON
Maire de Diges
Vice-Président
Éclairage public et illuminations

Claude FRACHET
La Celle-Saint-Cyr
Membre du bureau

SÉNONAIS

Jacques BEZINE
Maire de Arces Dilo

Jean-Claude SOLAS
Armeau

Jean LESPINE
Cerisiers

Paul HENNEQUIN
Fontaine-le-Gaillarde

Bernard PETILLAT
La Chapelle-sur-Oreuse
Vice-Président
Électrification

François CHAUT
Piffonds

Grégory DORTE
Maire de Pont-sur-Yonne
Vice-Président
Secteur urbain et du déploiement du SIG

Paul BOURDON
Sergines

Jean-Pierre PASQUIER
Veron

Daniel JORDAT
Villeblevin

TONNERROIS

José DE PINHO
Maire de Cry

Gilles SACKEPEY
Maire d'Etivey
Membre du Bureau

Claude DEPUYDT
Flogny-la-Chapelle

Rémi GAUTHERON
Maire de Roffey

Jean-Pierre BOUILHAC
Maire de Tanlay
Vice-Président
Développement des technologies de l'Information et de la Communication (numérique, courant porteur, smart grid...)

L'IMPLANTATION DES C.L.É.

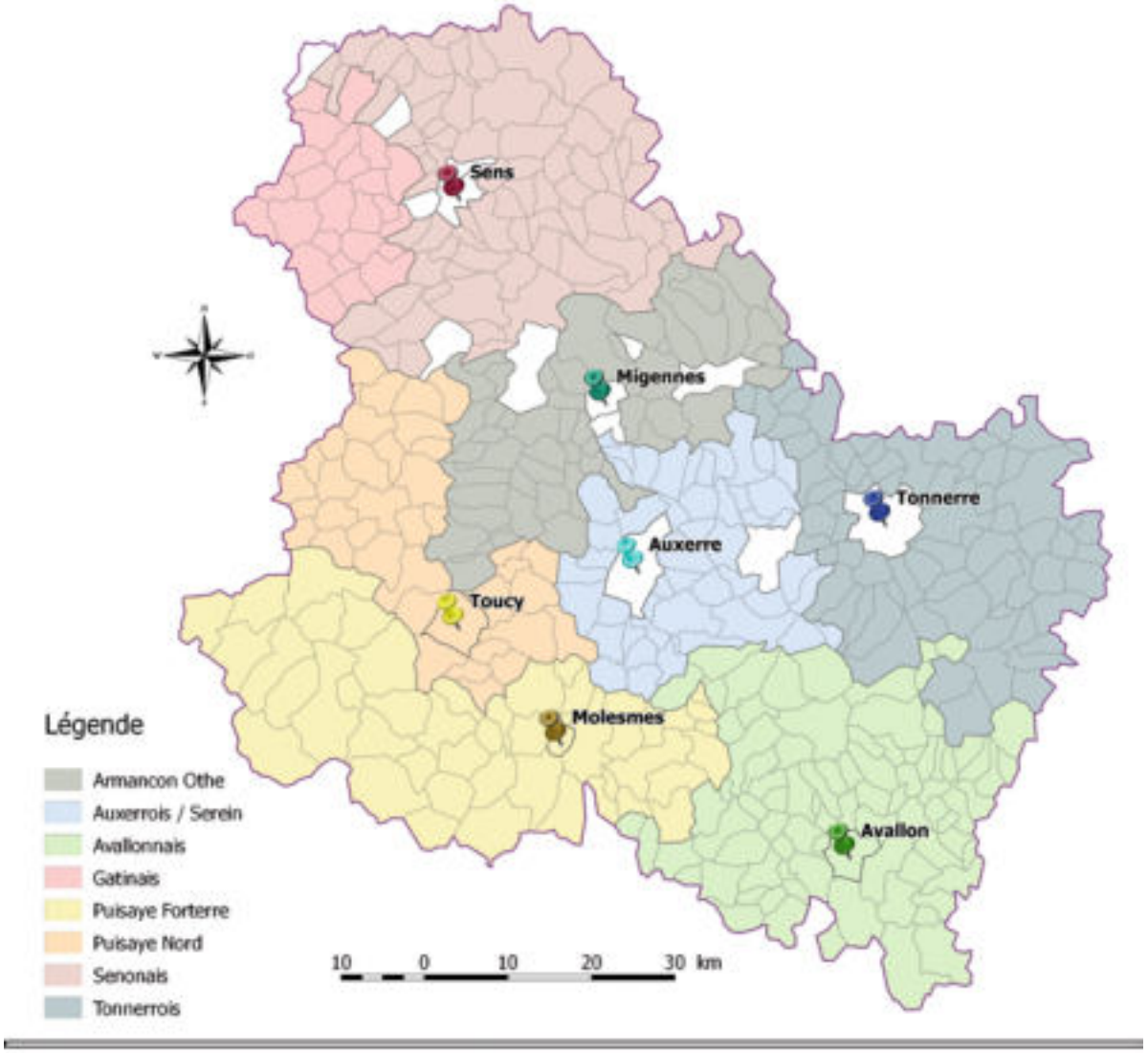

CLÉ AUXERROIS / SEREIN
4 Avenue Foch - 89000 AUXERRE
Tel : 03 86 47 46 99

CLÉ GATINAIS ET SENONAIS
15 Avenue Vauban - 89100 SENS
Tel : 03 86 95 05 80

CLÉ AVALLONNAIS
11 bis Rue Carnot - 89200 AVALLON
Tel : 03 86 34 20 07

CLÉ TONNERROIS
2 Avenue de la Gare - 89700 TONNERRE
Tel : 03 86 54 87 11

CLÉ ARMANCON THOLON
90 Avenue Jean Jaurès - 89400 MIGENNES
Tel : 03 86 80 03 17

CLÉ PUISAYE FORTERRE
3 Route du Suchois - 89560 MOLESMES
Tel : 03 86 41 57 05

CLÉ PUISAYE NORD
Z.A. les Hâtes du Vernoy / Burovert - 89130 TOUCY
Tel : 09 72 45 66 41

GLOSSAIRE

APS	Avant Projet Sommaire
AU	Autorisation d'Urbanisme
BT	Basse Tension (ligne électrique)
BTA	Basse Tension Aérienne (ligne électrique)
CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux
CDG	Centre de Gestion
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNAS	Comité national d'action sociale
COD	Collectivité Organisatrice de la Distribution
CRAC	Compte Rendu Annuel de Concession
CRE	Comission de Régulation de l'Énergie
CU	Certificat d'Urbanisme
DSP	Délégation de service public
EnR	Énergie renouvelable
EP	Éclairage Public
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ER	Électrification Rurale
ERDF	Électricité Réseau Distribution de France
FACE	Fonds d'Armortissement des Charges d'Électrification
FCTVA	Fonds de compensation de Taxe sur la Valeur Ajoutée
FNCCR	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies
HT	Haute Tension (ligne électrique)
HTA	Haute Tension Aérienne (ligne électrique)
NOME	Nouvelle Organisation des Marchés d'Electricité
PCE	Point de Comptage et d'Estimation (E.D.F.)
PDL	Point de livraison (E.R.D.F.)
PLU	Plan Local d'Urbanisme
POS	Plan d'Occupation des Sols
PVR	Participation pour voirie et réseaux
SIG	Système d'Information Géographique
TRV	Tarif Réglementé de Vente
TCFE	Taxe sur la Consomation Finale d'Electricité
TST	Travaux Sous Tension
TURPE	Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics
UH	Urbanisme et Habitat (loi)
VRD	Voirie et Réseaux Divers

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'YONNE — JUILLET 2015
Conception et réalisation : Agence Sphère Publique - Rédaction : Étienne Collomb
Crédits photos : Xavier Morize, DR - Impression : Imprimerie Fabrègue

sdey
Syndicat Départemental
d'Énergies de l'Yonne

4, avenue Foch
89000 Auxerre
Tél. : 03 86 52 22 00
www.sdey.fr